



FACS

Formations Audits Conseils en Sécurité



Société agréée et conventionnée

Nous vous assurons :

- ✓ **Proximité**
- ✓ **Qualité**
- ✓ **Professionalisme**
- ✓ **Tarifs compétitifs**

- 15 ans d'expérience dans le milieu de la formation
- SSIAP3
- Certifié INSSI & ERITECH
- Moniteur SST
- Moniteur gestes et postures
- Animateur prévention
- Coordinateur SSI

SOMMAIRE

1. INITIATION 1^{ER} SECOURS ET DEFIBILLATEUR
2. SST FORMATION INITIALE
3. SST FORMATION CONTINUE RECYCLAGE
4. GESTES ET POSTURES
5. GUIDES ET SERRE-FILES EVACUATION
6. EXERCICE EVACUATION
7. ROLE PERSONNEL HOSPITALIER TYPE U ET TYPE J
8. FORMATION AU SSI
9. INSTRUCTIONS AU POSTE DE TRAVAIL
10. INITIATION MANIPULATION EXTINCTEURS SANS FEU
11. MANIPULATION EXTINCTEURS SUR FEUX REELS
12. MANIPULATION EXTINCTEURS SUR FEUX ECOLOGIQUES
13. MISE EN ŒUVRE MOYENS HYDRAULIQUES RIA ET LANCE
14. FORMATION PORT ARI
15. FORMATION INCENDIE EN UNITE MOBILE
16. MANIPULATION PRODUITS DANGEREUX
17. FORMATION HOBO
18. FORMATION MEMBRE CHSCT
19. FORMATION SSIPA 1
20. RECYCLAGE SSIAP 1
21. REMISE A NIVEAU SSIAP 1
22. SSIAP 2 A COMPLETER
23. RECYCLAGE SSIAP 2
24. REMISE A NIVEAU SSIAP 2
25. MISE EN PLACE DOCUMENT UNIQUE
26. EVALUATION RISQUES EXPLOSIFS ATEX
27. EVALUATION RISQUES INCENDIE
28. AUDIT ORGANISATION SECURITE
29. AUDIT SIGNALISATION
30. COORDINATION DU POI
31. CACES PERMIS CARISTE

INITIATION AUX PREMIERS SECOURS ET AU DEFIBRILLATEUR

FICHE N°1 / Réf. : IPS

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- *Connaître les grands principes du secourisme.*
- *Savoir réagir en cas d'accident corporel en tant que témoin.*
- *Poser un défibrillateur sur une victime.*

CONTENU

THEORIQUE

- Le secourisme
 - Risques liés à l'entreprise.
 - Les accidents domestiques.
 - Rôle du témoin en cas d'accident.
 - Le défibrillateur.
 - La pose du DEA (Défibrillateur Externe Automatique) sur l'adulte et l'enfant.
 - La réanimation cardio-pulmonaire (bouche à bouche et massage cardiaque).
 - La Position Latérale de Sécurité (PLS).

PRATIQUE

- Cas concrets et scénarii :
 - Examiner la situation pour éviter un sur-accident.
 - Alerter le ou les numéros de téléphone d'urgence et savoir donner le message d'alerte.
 - Protéger : soi-même, la victime et les tiers de divers risques.
 - Secourir.
 - Mise en place du défibrillateur sur le mannequin (enfant et adulte).
 - Effectuer le bouche à bouche et le massage cardiaque.
 - Mettre la victime en PLS.

Nombre de participants : 10 maximum

Durée : 1/2 journée

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Formation initiale

FICHE N°2 / Réf. : SST

Conforme à l'article R.4224-15 du code du travail
Conforme à la circulaire CNAM 302 2010 du 3/12/2010

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Acquérir des compétences permettant de protéger et de secourir toutes personnes dans l'entreprise
- Permettre d'attendre l'arrivée des secours intérieurs (infirmier, médecin du travail) et extérieurs dans des conditions de sécurité pour une victime dans l'entreprise.

CONTENU

- **Généralités :**
 - Les accidents du travail liés à l'activité
 - L'intérêt de la prévention et des risques professionnels
 - Qu'est ce qu'un SST et son rôle
 - Présentation du programme.
- **Recherche des dangers persistants**
 - Reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement,
 - Supprimer ou isoler le danger ou soustraire la victime de la zone dangereuse sans s'exposer soi-même.
- **De prévenir à protéger**
 - Repérer des dangers dans une situation de travail,
 - Supprimer ou isoler des dangers, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.
- **De examiner à alerter et informer**
 - Examiner la(les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir,
 - Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.
 - Transmettre les informations à sa hiérarchie sur l'identification des dangers et les actions qui pourraient être mis en œuvre.
- **Secourir - Effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la (les) victime(s) :**
 - La victime saigne abondamment,
 - La victime s'étouffe,
 - La victime répond, elle se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux,
 - La victime répond, elle se plaint de brûlures,
 - La victime répond, elle se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements,
 - La victime répond, elle se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment,
 - La victime ne répond pas, elle respire,
 - La victime ne répond pas, elle ne respire pas.
 - La RCP, mise en place du défibrillateur
- **Situations inhérentes aux risques spécifiques**
 - Risques spécifiques,
 - Conduites particulières à tenir.
- **Exercices pratiques**

La formation est essentiellement pratique, les explications du programme sont données pendant et à l'occasion de l'apprentissage des gestes.

Remise de la brochure aide mémoire INRS

Nombre de participants : 4 minimum et 10 maximum.
De 11 à 14 stagiaires faut ajouter une heure de formation par personne supplémentaire.
A partir de 15 personnes 2 formateurs présents ou création de deux sessions

Durée : 12h00 minimum plus le temps nécessaire aux risques particuliers de l'entreprise

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Formation continue (recyclage)

FICHE N°3 / Réf. : SSTR

Conforme à l'article R.4224-15 du code du travail
Conforme à la circulaire CNAM 302/2010 du 3/12/2010

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Remettre à niveau les connaissances en SST.
- Faire le point sur l'évolution des techniques.
- Apprendre les nouvelles procédures.

CONTENU

Tests de connaissances,

- Remise à niveau selon les lacunes constatées,
- Etude des risques de l'entreprise,
- De « protéger » à « examiner »
- De « examiner » à « alerter »,
- De « alerter » à « informer »
- Recherche des risques persistants,
- Message d'alerte,
- Organisation des secours.
- Secourir.

Cas concrets

- les scénarii seront établis suivant la spécificité de l'entreprise

Evaluation continue du stagiaire

- Fiche d'évaluation individuelle

Recyclage obligatoire dans les 12 mois après la formation initiale

Nombre de participants : 4 minimum et 10 maximum.

De 11 à 14 stagiaires : il faut ajouter une heure de formation par personne supplémentaire
A partir de 15 personnes 2 formateurs présents ou création de deux sessions

Durée : 4h00 chaque année
ou
6h00 tous les deux ans

LES GESTES ET POSTURES DANS LE MILIEU INDUSTRIEL ET TERTIAIRE

FICHE N°4

Code du travail R.4541- à 9
Recommandation 95 de la CRAM

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- *Savoir adopter les gestes et postures les moins contraignants lors de son activité physique professionnelle.*
- *Impliquer les opérateurs dans l'amélioration de leurs postes de travail.*
- *Connaître le fonctionnement de son dos et savoir analyser ses gestes et postures.*

CONTENU

THEORIQUE

- Accident du travail, analyses des statistiques :
 - enjeux de la prévention.
- Habitudes et routines :
 - les mauvaises postures et leurs conséquences.
- Notion d'anatomie et de physiologie :
 - centre de gravité.
 - la colonne vertébrale.
- Les différents points d'appui :
 - position des pieds, jambes et bras.
- Environnement de travail :
 - bruit, lumière.
 - aménagement du poste de travail.

PRATIQUE

- Techniques d'apprentissages gestuelles :
 - plier les genoux.
 - trouver des phases intermédiaires.
- Le matériel de manutention :
 - le tire palettes, le chariot etc.
 - transporter, lever, poser.
- Le matériel de bureau :
 - réglage du siège, de l'ordinateur etc.
- Visite des postes de travail
 - observation des gestes et postures spécifiques des postes.

Nombre de participants : 12 maximum

Durée : 1/2 journée

FORMATION DES GUIDES ET SERRE-FILES D'EVACUATION

FICHE N° / Réf. : GSF

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- *Connaître le signal d'alarme, le cheminement, la conduite à tenir pour évacuer le personnel.*
- *Répartir et connaître les missions, les techniques, les consignes d'évacuation du guide et du serre-file.*

CONTENU

THEORIQUE

- Les causes de l'évacuation.
- L'organisation de sécurité de l'entreprise.
- L'alarme et l'alerte.
- Le point de rassemblement.
- Le danger des fumées.
- Les moyens matériels d'évacuation.
- Le rôle et mission des guides et serre-files.

PRATIQUE

- Lecture des plans et consignes de l'établissement.
- Visite des cheminements d'évacuation.
- Validation des issues de secours.
- Repérage des moyens matériels.
- Validation du point de rassemblement.

Nombre de participants : 15 maximum

Durée : 1/2 journée

EXERCICE D'EVACUATION

FICHE N°6 / Réf. : EE

Formation répondant aux exigences du Code du Travail R.4227-2

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- *Contrôler l'efficacité de l'organisation de l'évacuation.*
- *Evaluer la mise en pratique des connaissances acquises.*
- *Mesurer les actions correctives ou complémentaires à mettre en œuvre pour remédier aux manquements.*

CONTENU

- Revoir avec le Chargé d'évacuation les procédures en place.
- Mise en place de quelques « pièges » destinés à jauger la réaction des guides et serre-files.
 - escaliers et issues de secours rendus ou supposés impraticables etc.
- Déclenchement de l'alarme incendie.
- Chronométrage et observation de l'évacuation.

BILAN ET DEBRIEFING

- Analyse et critique du déroulement.
- Plan d'amélioration.
- Signature du registre de sécurité.
- Un compte rendu d'évacuation sera envoyé par FACS.

Pour plus de réalisme cet exercice peut se faire avec un fumigène

Nombre de participants : l'ensemble du personnel

ROLE DU PERSONNEL EN MILIEU HOSPITALIER (TYPE U) OU STRUCTURES D'ACCUEIL POUR PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPEES (TYPE J)

FICHE N°7 / Réf. : RPMU

Conforme à la réglementation des ERP et aux articles U47, J35 et J39 arrêté du 19/11/2001

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- *Faire acquérir au personnel une bonne connaissance des consignes particulières, des actions visant à limiter la propagation du feu et la mise à l'abri des malades ou résidents essentiellement par déplacement horizontal.*

CONTENU

THEORIQUE

- Rappel des consignes liées à l'établissement.
- Le fonctionnement du matériel incendie.
- La technique de mise en sécurité.
- Procédure concernant les fluides médicaux.
- Les obligations et responsabilités du personnel en contact avec des patients ou résidents.

PRATIQUE

- Simulation d'un début d'incendie dans une chambre (avec ou sans fumée).
- Lecture du tableau ou des reports d'alarme incendie.
- Intervention dans la chambre avec toutes les précautions d'usage.
- Alerte des secours.
- Mise à l'abri des personnes.
- Recensement des malades ou résidents.
- Formation sur place du tableau d'alarme.

Nous pouvons assurer la formation de nuit pour votre personnel

Nombre de participants : 15 maximum

Durée : 1/2 journée

FORMATION AU S.S.I.

FICHE N°8 / Réf. : SSI

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- *Savoir interpréter et agir sur les informations du SSI (incendie et défauts)*

CONTENU

- Comprendre les différents composants du SDI (Système de Détection Incendie) et du CMSI (centralisateur de mise en sécurité incendie).
- Réarmer le SSI et les DAS (volets, portes-coupe-feu....)
- Mise en situation

BILAN ET DEBRIEFING

- Analyse et critique du déroulement
- Signature du registre de sécurité

Envoi d'une attestation de formation au SSI

- **La formation est effectuée par un coordonnateur SSI**

Nombre de participants : l'ensemble du personnel

INSTRUCTION INCENDIE AU POSTE DE TRAVAIL

FICHE N°9 / Réf. : IPT

Formation répondant aux exigences du Code du travail R.4227-2

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- *Sensibiliser le personnel à la sécurité incendie : toute personne doit connaître son « environnement - sécurité ».*
- *Maintenir un bon niveau d'ensemble de la sécurité incendie en conformité avec les objectifs réglementaires.*
- *Détecter les erreurs, oublis, manque de connaissances, y remédier par l'information ou la formation complémentaire personnalisée.*

CONTENU

- Le formateur visite le secteur prévu accompagné par le Chargé de sécurité ou son représentant.
- Il souligne et explique les éléments importants des dispositifs de sécurité, leurs fonctions et leurs utilisations.
 - alarme, porte coupe feu, extincteur, signalisation, les EPI etc.
- Secteur par secteur en posant des questions simples au personnel, mise en évidence des connaissances de la sécurité incendie et de l'évacuation :
 - où se trouve l'extincteur ou RIA le plus proche?
 - où sont les plans et consignes d'évacuation?
 - quel est le numéro de téléphone à faire en cas d'incendie?
 - qui sont vos guides et serre-files d'évacuation?
 - qui sont vos secouristes du travail?
 - où est le point de rassemblement?
 - quels sont vos équipements de protection individuelle?
 - etc...
- Les réponses permettent de déduire les actions correctives et de réaliser à « chaud » une information personnalisée à chaque participant interrogé.

Cette formation se déroule sur chaque poste de travail, ce qui ne perturbe pas la bonne marche de l'entreprise

Nombre de participants : l'ensemble du personnel

Durée : 1/2 journée

INITIATION A LA MANIPULATION DES EXTINCTEURS (Sans feu)

FICHE N°10 / Réf. : IME

Formation répondant aux exigences du Code du travail R.4227-2

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- *Connaître les principes de base du feu et de son extinction.*
- *Apprendre fonctionnement et les différents types d'extincteurs.*
- *Acquérir les bons réflexes face à un début d'incendie.*

CONTENU

THEORIQUE

- Les éléments du triangle du feu :
 - combustible
 - comburant
 - énergie d'activation
- Les classes de feu :
 - solide
 - liquide
 - gaz
- Les agents extincteurs :
 - eau et eau avec additif
 - Co2
 - poudre
- Les procédés d'extinction.
- Les feux domestiques :
 - feu de friteuse
 - feu d'origine électrique

PRATIQUE

- Présentation des différents types d'extincteurs :
 - eau avec additif
 - co2
 - poudre
- Visite de l'établissement pour repérer :
 - les différents extincteurs
 - les plans et consignes
- Mise en œuvre à « blanc » des extincteurs
 - mise en service et action des extincteurs
 - essais réels sans feu selon disponibilité du site et de l'environnement

Nombre de participants : 12 maximum

Durée : 1/2 journée

MANIPULATION DES EXTINCTEURS SUR FEUX REELS

FICHE N°11 / Réf. : MEFR

Formation répondant aux exigences du Code du travail R.4227-2

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Développer la capacité d'analyse et de réaction du personnel désigné face à un début d'incendie.
- Apprendre à utiliser l'extincteur approprié aux différents types de feux.

CONTENU

THEORIQUE

- Les consignes de sécurité de l'établissement.
- Le triangle du feu.
- Les principales causes de feu.
- Les classes de feux.
- Les agents extincteurs.
- Les différents types d'extincteurs.
- Les feux domestiques :
 - feu d'origine électrique
 - feu de cheminée
 - feu de friteuse

PRATIQUE

- Manipulation des différents types d'extincteurs sur :
 - feu de gaz
 - feu de liquide inflammable
 - feu de solide (palette, carton etc.)
- Intervention individuelle.
- Signature du registre de sécurité.

Nous fournissons : les produits à brûler, le gaz et les appareils extincteurs

Nombre de participants : 15 maximum

Durée : 1/2 journée

MANIPULATION DES EXTINCTEURS SUR FEUX ECOLOGIQUES

FICHE N°12 / Réf. : MEFP

Formation répondant aux exigences du Code du travail R.4227-2

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Développer la capacité d'analyse et de réaction du personnel désigné face à un début d'incendie.

CONTENU

THEORIQUE

- Les consignes de sécurité de l'établissement.
- Le triangle du feu.
- Les principales causes de feu.
- Les classes de feux.
- Les agents extincteurs.
- Les différents types d'extincteurs.
- Les feux domestiques :
 - feu d'origine électrique
 - feu de cheminée
 - feu de friteuse

PRATIQUE

- Manipulation d'extincteurs CO2 et eau pulvérisée sur :
 - feu de gaz.
 - feu de liquide inflammable.
- Intervention individuelle.
- Signature du registre de sécurité.

Solution pour les entreprises ne disposant pas d'aire de feu.
Le dispositif de feu « propre » ne laisse aucune trace et n'émet aucune fumée

Nombre de participants : 15 maximum

Durée : une 1/2 journée

MISE EN ŒUVRE DES MOYENS HYDRAULIQUES RIA ET LANCE

FICHE N°13 / Réf. : MMH

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- *Savoir mettre en œuvre les moyens hydrauliques (RIA ou lance) de l'entreprise.*
- *Combattre efficacement un feu important grâce à la maîtrise du matériel disponible dans l'attente des secours extérieurs.*

CONTENU

THEORIQUE

- Les notions d'hydraulique.
- Les différents matériels hydrauliques.
- Les précautions à prendre dans l'utilisation de l'eau sur feu.
- Les accidents de manœuvres à éviter.
- Les techniques d'établissement.
- Les missions des intervenants.
- Les méthodes d'attaque du feu au sol et en hauteur.

PRATIQUE

- Lecture des plans et des consignes en place.
- Présentation du matériel.
- Mise en œuvre des différents matériels hydrauliques disponibles :
 - RIA.
 - lances, raccords, tuyaux etc.
 - moto pompe, bouche et poteau d'incendie.

Nombre de participants : 15 maximum

Durée : 1/2 journée

FORMATION AU PORT D'APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT (ARI)

FICHE N°14 / Réf. : ARI

Formation répondant aux exigences du Code du travail R.4227-2

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- *Se familiariser au port de l'appareil respiratoire isolant.*
- *Savoir intervenir dans une atmosphère toxique due à un incendie ou une pollution.*

CONTENU

THEORIQUE

- Les différents types d'ARI.
- Le fonctionnement.
- L'autonomie.
- Les contraintes.
- Le matériel complémentaire (ligne de vie, ligne personnel etc.)
- Les contraintes.
- Les précautions d'emploi.
- L'entretien courant.

PRATIQUE

- Mise en place de l'appareil sur le porteur.
- Rappel des consignes de sécurité.
- Rôle des équipiers (travail en équipe, surveillance etc.).
- Intervention en local enfumé pour un sauvetage.

Utilisation de votre matériel ou du nôtre (facturation 20 € par bouteille utilisée)

Chaque stagiaire devra fournir un certificat médical d'aptitude au port de l'ARI

Nombre de participants : 15 maximum

Durée : une 1/2 journée

FORMATION INCENDIE EN UNITE MOBILE

FICHE N°15 / Réf. : FUM

Formation répondant aux exigences du Code du travail R.4227-12

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Mettre en œuvre les moyens de protection incendie de l'établissement
- Intervenir efficacement sur un début d'incendie

CONTENU

THEORIQUE

- Les consignes de sécurité de l'établissement
- Les principales causes de feu
- Les classes de feux
- Les agents extincteurs
- Les différents types d'extincteurs
- Les feux domestiques
 - feu d'origine électrique
 - feu de cheminée
 - feu de friteuse

PRATIQUE

- Manipulation d'extincteurs CO2 et eau pulvérisée sur :
 - feu de gaz
 - feu de liquide inflammable
- Intervention individuelle
- Approche du danger des fumées
- Synthèse et évaluation
- Signature du registre de sécurité

Nombre de participants: 3 groupes de 7 personnes (durée totale : 1/2 journée)

ou

6 groupes de 7 personnes (durée totale : 1 journée)

Durée : une heure par groupe

MANIPULATION DE PRODUITS DANGEREUX

FICHE N°16 / Réf. : MPD

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Sensibiliser le personnel aux risques des produits utilisés couramment.
- L'informer des accidents dont il pourrait être la victime.

CONTENU

LA NATURE DES DANGERS ET LEURS CONSEQUENCES :

- Effets toxiques ou corrosifs sur l'organisme.
- Réactions brutales, incendie, pollution.

L'ÉTIQUETAGE

- Les étiquettes de danger.
- La notice de danger et de secours.
- Les incompatibilités.

LES CONSIGNES DE BASE :

- Dépotage et livraisons.
- Stockage et manutention.
- Transvasement ou reconditionnement.
- Utilisation au poste de travail.
- Élimination des déchets.

LES CONSIGNES DE L'ETABLISSEMENT :

- En cas d'accident.
- En cas d'incendie.
- En cas de pollution.

VISITE SUR SITE :

- Identification des risques.
- Les protections individuelles.

Nombre de participants : 15 maximum

Durée : 1/2 journée

HABILITATION ELECTRIQUE

H0/B0

FICHE N°17 / Réf. : H0B0

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- *Etre capable de respecter les règles de sécurité applicables lors de travaux d'ordre non électrique*

CONTENU

- Connaissance de l'électricité et de ses dangers
 - Notions de base (tension, courant), classement installations
- Risques électriques
 - Effets physiopathologiques du courant sur le corps humain
 - Types d'électrisation (contact direct, indirect, court-circuit)
- Moyens et matériels de protection contre les dangers électriques distances de sécurité, limites voisinage, distances minimales, délimitation des zones, matériels spécifiques, Equipements de protection individuelle.
- Interventions et travaux
 - Consignation, verrouillage, signalisation, rôle des intervenants
 - Autorisation de travaux
- Conduite à tenir en cas d'incendie dans les installations électriques.
- Généralités sur le recueil UTE C 18-510 et décret du 14/11/88.
 - Applications.
- Le titre d'habilitation et le champ d'application
- Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident

Nombre de participants : 15 maximum

Durée : 1 journée

FORMATION DES MEMBRES DU CHSCT

Formation initiale

FICHE N°18 / Réf. : CHSFI

Conforme à l'article R.4614-2 à 4614-361 du Code du Travail

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- *Permettre aux stagiaires de comprendre le rôle et les attributions du CHSCT, sur les questions de l'Hygiène, de la Sécurité et des Conditions de Travail, au sein des entreprises,*
- *Donner, aux membres du CHSCT, la méthodologie de recherche pour accéder aux documents nécessaires à la réalisation de leur mission.*

CONTENU

Première Partie : Fonctionnement et Attributions du CHSCT

- Les institutions représentatives de la sécurité en France
- Les relations avec les autres institutions représentatives du personnel
- Organisation et Fonctionnement du CHSCT
 - Le mandat, les membres, les réunions
- Les moyens du CHSCT
 - Les moyens humains, les moyens matériels, la protection des membres
- La compétence du CHSCT
 - La compétence matérielle, la compétence à l'égard du personnel
- Les attributions du CHSCT
 - Le droit à l'information, la consultation, le rôle du CHSCT en cas de situation dangereuse

Seconde Partie : Les outils de travail (et Formation Pratique)

- L'identification des risques
 - Les risques, leur récapitulation, - Les fiches de données de sécurité
- Les équipements de protection individuelle
 - Les gants, les harnais d'antichute, les chaussures et bottes de sécurité, les casques, les lunettes, les bouchons d'oreilles ou casques « antibruit », autres équipements
- Vérifications périodiques
- Information et formation du personnel
 - Obligation légale de formation à la sécurité, la formation, organisation de la formation /Habilitation/Autorisation
- L'accident de travail, de trajet
 - Conduite à tenir, les fiches de renseignements, l'arbre des causes

Durée : 3 à 5 jours suivant la taille de l'entreprise

FORMATION SSIAP1 (Durée 67 heures)

FICHE N°19 / Réf. : SSIAP1

Formation répondant à l'arrêté du 2 mai 2005

CONTENU

THEORIQUE

1ère partie : Le feu et ses conséquences (6h00) :

- Connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement.

2ème partie : Sécurité incendie (17h00) :

- Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH.

3ème partie : Les installations techniques (9h00) :

- Connaître les installations techniques sur lesquelles il est susceptible d'intervenir.
- Effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie.

4ème partie : Rôle et missions des agents de sécurité incendie (18h00) :

- Connaître les limites de son action.
- Effectuer l'extinction de feux naissants.

5ème partie : Concrétisation des acquis (17h00) :

- Visites applicatives.
- Mises en situation d'intervention.

PRATIQUE

Epreuve écrite (30mn) :

- QCM de 20 questions

Epreuve pratique (15mn par stagiaire) :

- Ronde avec anomalie et sinistre

Pré requis :

- Aptitude médicale.
- Evaluation de la capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante.
- Diplôme SST ou PC1 de moins de deux ans.

RECYCLAGE DE L'AGENT DE SECURITE SSIAP1 (Recyclage personne exerçant dans un ERP/IGH)

FICHE N°20 / Réf. : SSIAP1R

Formation répondant à l'arrêté du 2 mai 2005

CONTENU

THEORIQUE

- Principes fondamentaux de sécurité :
 - évacuation des occupants
 - éclairage normal et de sécurité
 - accessibilité et mise en service des moyens de secours
- La gestion des alarmes
- L'alerte des sapeurs pompiers
- Gestion d'une évacuation
- Réception et guidage des secours (ERP/IGH)
- Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie
- Méthode d'extinction d'un début d'incendie.
- Protection individuelle

PRATIQUE

- Manipulation des différents types d'extincteurs et RIA sur :
 - feu de gaz
 - feu de liquide inflammable
 - feu de solide (palette, carton etc.)
- Intervention sur le SSI
- Mise en œuvre des moyens mobiles de communication

Durée : 14 h00

REMISE A NIVEAU DE L'AGENT DE SECURITE SSIAP1 (La remise à niveau pour des personnes ayant le diplôme mais n'exerçant pas)

FICHE N°21 / Réf. : SSIAP1RN

Formation répondant à l'arrêté du 2 mai 2005

CONTENU

THEORIQUE

- Fonctionnement d'un poste de sécurité (2h30):
 - différents matériels du PC (UAE, GTC)
 - réception des appels d'alerte interne
 - surveillance des installations de sécurité faisant l'objet d'un report.
 - les documents présents au PC
- La conduite d'une ronde de sécurité (4h00) :
 - Objectif de la ronde
 - modalité de réalisation
 - contrôle des rondes et renseignements de la main courante
 - utilisation des moyens de communication mobiles
 - mesures adaptées de protection des travaux
- Appel, accueil, et guidage des secours publics (3h30) :
 - différents moyens d'alerte
 - demande de secours en fonction des consignes de sécurité
 - préparation de l'arrivée des secours
 - accueil des secours
 - guidage des secours à leur arrivée et pendant l'intervention
 - information de la hiérarchie
- Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité. Action face à différents contextes (7h00) :
 - fumées, incendie
 - évacuation des occupants
 - prise en charge d'une victime
 - non-respect des consignes de sécurité
 - levée de doute
 - etc..
- Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie (4h00)
 - Méthode d'extinction d'un début d'incendie.
 - Protection individuelle

PRATIQUE

- Exercice interactif sur le PC
- Ronde avec résolution des anomalies
- Mise en application par exercice interactif d'appel, accueil et guidage des secours
- Manipulation des divers matériels de lutte contre l'incendie

FORMATION SSIAP2

Fiche à compléter

FICHE N°22 / Réf. : SSIAP2

RECYCLAGE DE L'AGENT DE SECURITE SSIAP2 (Recyclage pour personne exerçant dans un ERP/IGH)

FICHE N°23 / Réf. : SSIAP2R

Formation répondant à l'arrêté du 2 mai 2005

CONTENU

THEORIQUE

- Principes fondamentaux de sécurité :
 - Evacuation des occupants
 - Eclairage normal et de sécurité
 - Accessibilité et mise en service des moyens de secours
- La gestion des alarmes
 - L'alerte des sapeurs pompiers
 - Gestion d'une évacuation
 - Réception et guidage des secours (ERP/IGH)
 - Compte rendu à la hiérarchie
 - Gestion du PC en situation de crise
- Formation des agents de sécurité incendie
- Management de l'équipe de sécurité
 - Organiser l'accueil d'un nouvel agent
 - Assurer la formation des agents
 - Motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens
 - Gestion des documents administratifs

PRATIQUE

- Mise en pratique de scénario de formation
- Intervention sur le SSI
- Mise en œuvre des moyens mobiles de communication

Durée : 14h00

REMISE A NIVEAU DE L'AGENT DE SECURITE SSIAP2 (La remise à niveau pour des personnes ayant le diplôme mais n'exerçant pas)

FICHE N°24 / Réf. : SSIAP2RN

Formation répondant à l'arrêté du 2 mai 2005

CONTENU

THEORIQUE

- Management de l'équipe de sécurité (2h00) :
 - participer à la sélection de ses agents
 - organiser l'accueil d'un nouvel agent
 - assurer la formation des agents
 - motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens
 - transmettre son savoir
- Evaluation de l'équipe (2h00) :
 - apprécier les résultats au regard des objectifs fixés
 - assurer la passation et le respect des consignes
 - assurer le suivi du contrôle continu des agents
 - comprendre le comportement du groupe
 - ressentir les ambitions du groupe
 - assurer le réalisme du calendrier et des plannings
- Information à la hiérarchie (4h00) :
 - le but des rapports (définition, importance et nécessité ...)
 - présentation des rapports
 - le contenu et le style du compte rendu
- Gestion du poste central de sécurité (10h00) :
 - réception des alarmes
 - la levée de doute
 - application des consignes
 - chronologie des priorités
 - prise de décision : gestion de l'évacuation
 - alerte des sapeurs pompiers
 - le service local de sécurité
 - l'accueil des sapeurs pompiers
- Mise en œuvre des moyens d'extinction (4h00) :
 - méthode d'extinction d'un début d'incendie
 - protection individuelle

PRATIQUE

- Mise en pratique de scénario de formation
- exercice de mise en situation sur le SSI
- Mise en œuvre des moyens mobiles de communication
- Elaboration d'un planning de formation (secourisme, habilitation électrique, etc...)
- Exercice d'application de compte rendu écrit, oral et rédaction d'un rapport
- Manipulation des extincteurs, RIA, etc.

Durée : 22h00

MISE EN PLACE DE VOTRE DOCUMENT UNIQUE

FICHE N°25 / Réf. : DU

Conforme aux règlements suivants :

- décret du 05 novembre 2001
- Art. L.4121-1 et R.4121-1 du code du travail
- circulaire 6 DRT du 18 avril 2002

La réalisation du document unique se déroule en 3 phases

Phase de Visite

- Travaux d'analyse, d'observation et de recueil d'informations dans l'établissement.
- Entretien avec les personnes impliquées.
- Compilation des données disponibles.

Phase d'étude

- Analyse des risques à partir de l'ensemble de données recueillies.
- Élaboration des fiches de postes.
- Évaluation des risques courants.
- Évaluation des risques accidentels.
- Évaluation des risques des sociétés extérieures.

Phase mise en place

- Rédaction du dossier, qui comportera :
 - Les tableaux récapitulatifs.
 - Les fiches de postes.
 - Les fiches d'analyse des risques.
 - Les recommandations.

Document remis sous forme de :

- classeur avec intercalaire correspondant à chaque étape.
- sous support informatique facilitant l'actualisation.

EVALUATION DES RISQUES D'EXPLOSION (ATEX)

FICHE N°26 / Réf. : ATEX

Conforme aux règlements

Art. L.4121-1 et R .4227-1 à 42 du code du travail

METHODOLOGIE

Entretien avec les responsables et visite de l'établissement afin de :

- Déterminer les zones ATEX.
- Déterminer les installations, substances utilisées, procédés et leurs interactions éventuelles, les process, les modes de manutention et de stockage.
- Estimer les effets prévisibles d'une explosion.
- Auditer les signalisations en place.
- Évaluer les mesures de prévention et de protection en place.

Plan d'action et document :

- Définition des mesures à mettre en place au niveau des bâtiments, des aménagements et des procédures.
- Définition du plan de formation.
- Rédaction et fourniture de document prévu par l'article R.4227-52.

Inventaire des moyens de protection et de secours :

- Alarme/alerte.
- Extincteurs/RIA.
- Porte coupe-feu/désenfumage.
- Plans et consignes.
- etc.

Définition des priorités et délais d'application des mesures ci-dessus

FORMALISATION

- Remise d'un rapport écrit complet, informatisé et confidentiel.
- Proposition d'un plan d'action.

EVALUATION DES RISQUES D'INCENDIE

FICHE N°27 / Réf. : ERI

Formation répondant aux exigences du Code du travail R4427-2
et en application avec le 25 juin 1980 modifié.

OBJECTIFS

- Réaliser un état des lieux des dispositifs de sécurité existants dans votre établissement et définir son niveau de conformité.
- Présentation conforme à l'article L4121-1 du Code du travail et l'arrêté du 25 juin 1980 modifié.

METHODOLOGIE

Entretien avec les divers responsables et visite complète de l'établissement en vue de:

- Déterminer les points sensibles et vitaux.
- Étudier les flux des matières premières en cours et produits finis.
- Déterminer les points dangereux.
- Évaluer les possibilités de propagation.
- Evaluer: le sinistre au maximum possible, le sinistre raisonnablement escomptable (concept assurance).

Inventaire des moyens de protection et de secours :

- Moyens humains.
- Moyens matériels manuels.
- Moyens matériels automatiques.
- Dispositions constructives.
- Ressources hydrauliques.
- Mesures propres à faciliter l'intervention des secours extérieurs.

Organisation de l'alarme et de l'alerte.

Définition des priorités et des délais d'application des mesures ci-dessus.

Proposition d'un plan d'action.

FORMALISATION

- Appréciation d'ensemble sur le niveau de sécurité.
- Remise d'un rapport écrit complet, informatisé et confidentiel.
- Tableau « Forces/Faiblesses ».

AUDIT SUR L'ORGANISATION DE SECURITE (INCENDIE-EVACUATION)

FICHE N°28 / Réf. : AOS

Conforme aux articles :

- R.4227-28 à R.4227-39 du code du travail
- MS du règlement de sécurité des ERP
- U41 (établissement de soins) du règlement de sécurité des ERP

OBJECTIFS

- *Définir un plan d'amélioration de la sécurité adapté à votre établissement et conforme au code du travail et au règlement ERP.*

METHODOLOGIE

- Identification des réglementations applicables à votre établissement.
- Visite complète de l'établissement.
- Entretien avec les divers responsables.

Définir un plan de lutte contre l'incendie :

- Prévention pour éviter la naissance d'un feu.
- Moyens matériels à prévoir.
- Organisation du plan de lutte contre l'incendie.

Organisation de la mise en sécurité des personnes et des biens :

- Définition de l'alarme et de l'alerte.
- Constitution des équipiers incendie et définir leurs missions.
- Inventaire des moyens matériels de lutte contre l'incendie.
- Organisation de la sauvegarde des biens.

Signalisations :

- Plans d'intervention et d'évacuation.
- Les consignes générales, particulières.

Plan de formation :

- Définition des programmes théoriques, pratiques et leurs fréquences.

AUDIT DE LA SIGNALISATION DE SECURITE

FICHE N°29 / Réf. : ASS

OBJECTIFS

- Identifier les réglementations qui imposent la signalétique.
- Adapter la signalisation à l'établissement.

METHODOLOGIE

- Visite complète et détaillée de l'établissement.
- Un rapport détaillé est établi à l'issue de l'audit, indiquant l'emplacement et la nature de la signalétique conseillée.

LA SIGNALISATION

- **Plan de sécurité :**
 - Plan d'intervention.
 - Plan d'évacuation.
 - Leur répartition et emplacement.
- **Consignes :**
 - Définition des modèles de consignes à mettre en place : consignes générales particulières ou spéciales.
 - Définition des emplacements des consignes.
- **Signalisation lumineuse (B.A.E.S) :**
 - Définition des emplacements où la signalisation lumineuse est nécessaire.
 - Définition des produits permettant cette mise en conformité.
 - Établissement d'un programme de maintenance de cette installation.
- **Signalisation sonore :**
 - Alarme.
 - Alerte intérieure.
- **Signalisation complémentaire :**
 - Il s'agit d'identifier les besoins de signalisation complémentaires.
Exemple : les produits dangereux, le port des équipements obligatoires, zone ATEX, etc.

COORDINATION DU P.O.I (Plan d'Organisation Interne)

FICHE N°30 / Réf. : POI

OBJECTIFS DU P.O.I

Les entreprises d'installations classées soumises au **POI**, ont l'obligation d'organiser la lutte contre le sinistre et doivent, en particulier, détailler les moyens et équipements mis en œuvre.

- FACS peut assister le Responsable d'Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) dans la réalisation.
- Le décret du 21 septembre 1977 modifié impose dorénavant à l'exploitant de mettre à jour et de tester son POI à des intervalles ne dépassant pas 3 ans, mais les pouvoirs publics préconisent des exercices d'une périodicité annuelle.

METHODOLOGIE

Principe de l'étude :

- Analyse de la situation à partir des études d'impacts et de dangers existants que le client devra communiquer
- Visite du site et entretien avec les responsables pour recueillir toutes les données et les plans nécessaires au dossier
- Actualisation de ces données
- Analyse des situations de crise : scénarii, prévention, alarme, alerte, protection, procédures, cellule de crise

Élaboration du dossier :

- Tous les chapitres seront rédigés par FACS et informatisés
- Fourniture de 2 classeurs
- Présentation du dossier au responsable d'établissement

Modalités :

- Les dossiers de POI prévoient plusieurs jeux de plans à annexer.
FACS travaillera à partir des plans fournis par le client

FORMALISATION

- Remise d'un dossier (classeur et version informatique)

CACES© PERMIS CARISTE (1,3 et 5)

FICHE N°31 / Réf. : CACES

Conforme à l'article R372 modifié de la CNAMTS

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- *Etre capable de conduire un engin en toute sécurité.*
- *Maîtriser les éléments de sécurité en entreprise.*

THEORIQUE

- Les instances INRS, CRAM
- Direction du Travail
- Les différentes catégories de chariots
- Les principaux organes
- Les pictogrammes
- Les panneaux de signalisation
- Les sources d'énergie
- Les vérifications obligatoires
- Equilibre et centre de gravité
- Capacité du chariot
- Règles de sécurité de conduite
- Consignes d'utilisation des chariots

PRATIQUE (sur chariot automoteur)

- Prise en main du chariot
- Prise de poste et vérifications
- Fin de poste
- Conduite en marche AV et AR
- Conduite à vide et en charge
- Prise et dépose de charges palettisées au sol
- Chargement et déchargement de camion par l'arrière
- Opération de maintenance de son ressort
- Circuler et s'arrêter sur un plan incliné en charge
- Manipulation de charges longues ou volumineuses
- Stockage et déstockage en palettier (4 m.)
- Stockage et déstockage en palettier (6 m.)
- Chargement latéral de camion
- Les gestes de conduite en sécurité

Examen pratique

- Adéquation du chariot envisagé
- Prise de poste et vérifications – Fin de poste
- Conduite en marche AV et AR
- Conduite à vide et en charge
- Prise et dépose de charges palettisées au sol
- Chargement et déchargement de camion par l'arrière
- Circuler et s'arrêter sur un plan incliné en charge
- Chargement latéral d'un camion
- Manipulation de charges longues ou volumineuses
- Stockage et déstockage (4 m.)
- Stockage et déstockage en palettier (6 m.)
- Gerbage et dégerbage en pile
- Opération de maintenance de son ressort